

Saint-Lambert Vivre

Grands chantiers

Regard sur les travaux de la piscine Alexandra, du boulevard de l'Union et de la rue Hickson

p. 6

Élections municipales 2025 :
faites entendre votre voix!

p. 8

Feuilles mortes : quoi en faire?

p. 13

Déneigement :
inscrivez-vous aux alertes!

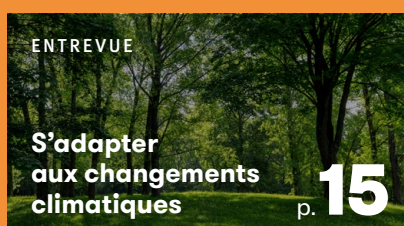
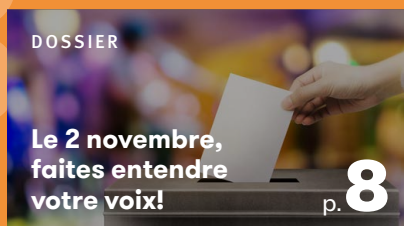
p. 14

Adaptation aux changements
climatiques : un plan
pour protéger notre ville

p. 15



Dans ce numéro...



Dates importantes

Prochaines collectes d'encombrants

Mardi **7 octobre** (secteurs 3 et 4)

Mardi **14 octobre** (secteurs 1 et 2)

Action de grâce

Lundi **13 octobre**

Les services municipaux sont fermés, sauf la piscine intérieure. Les collectes de matières résiduelles ont lieu comme prévu.

Marché fermier du Vieux Saint-Lambert

Tous les jeudis jusqu'au **16 octobre**, de 15 h à 19 h, sur la rue Hooper

Reprise de la collecte des matières organiques toutes les deux semaines pour les résidences unifamiliales et immeubles de 8 logements et moins

Début novembre (date différente selon le secteur, consultez votre calendrier)



Élections municipales

Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h

Séance ordinaire du conseil municipal

Lundi **17 novembre**, à 19 h 30, au centre multifonctionnel

Nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Services aux citoyens
600, avenue Oak



Courriel
info.citoyens@saint-lambert.ca



Téléphone
450 672-4444

Le magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois.

Un dépôt légal est fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.

Photo de couverture :

Robert Laflamme

Autres photos :

Jacques Frenette, Robert Laflamme et MOCAphoto

Rédaction :

Division des communications de la Ville de Saint-Lambert
Agence de communication Commères
Communauté économique de Saint-Lambert
(chronique Achat local)

Révision : Stéphanie Tétreault

Production graphique : Pilon Design

Impression : Héon & Nadeau

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Nous voici déjà en fin de mandat! En effet, votre conseil municipal a été élu en novembre 2021 et a travaillé depuis à faire progresser la ville à bien des égards, la plupart du temps à l'unanimité des membres du conseil.

C'est donc l'heure d'un bilan. Je me permets de vous faire part de nos réalisations des quatre dernières années avec beaucoup de fierté.

Redressement des finances de la Ville

La Ville est dans une bien meilleure posture financière qu'à notre arrivée en 2021 : les liquidités, qui étaient à un niveau critique, sont désormais à un niveau raisonnable de prudence et l'endettement a été réduit (de 100 M\$ à 93 M\$), malgré des investissements importants dans la réfection de nos rues. Il est vrai que le marché immobilier très dynamique des dernières années a permis l'encaissement de droits de mutation importants, mais il demeure que notre gestion du budget était très serrée.

Bien que nous ne les ayons pas votées de gaieté de cœur, les augmentations de taxes de 2022 à 2025 se sont situées sous le niveau ou au niveau de l'inflation.

Réinvestissements

En matière de réinvestissements, voici ce qui a été accompli :

- Plantation de 10 000 arbres (à l'aide d'une subvention de près de 400 000 \$);
- Reconstruction de la piscine et du chalet du parc Alexandra;
- Reconstruction du parc Logan;
- Chauffage de la piscine du parc de la Voie maritime;
- Reconstruction du terrain de soccer PVM3;
- Réfection des terrains de tennis et du terrain de soccer du parc Préville;
- Construction d'une placette au parc Gordon;
- Ajouts de modules de jeux et de mobilier aux parcs Union, Lorne, Renaissance, du Havre et Upper Edison;
- Réfection en profondeur des avenues de Putney, Dulwich, Notre-Dame, d'Alsace et Hickson, des rues Green et du Poitou ainsi que du boulevard de l'Union.

Urbanisme

En matière d'urbanisme, les progrès ont été les suivants :

- Refonte du Plan d'urbanisme et de ses règlements, incluant une importante modernisation du zonage, tenant compte d'une volonté de préserver l'environnement;
- Approbation de plusieurs projets de développement immobilier : maisons de ville sur le site de l'ancienne usine Dare sur l'avenue Saint-Charles; appartements locatifs sur le terrain Saint-Denis/Waterman; appartements locatifs au 1101, avenue Victoria (derrière le Café Newland); et appartements locatifs au 525, avenue Notre-Dame (derrière le Magasin Taylor);



- Approbation (attendue depuis 25 ans) d'un projet de remplacement immobilier sur le site de l'ancien Temple maçonnique;
- Prise en charge et mise en place de solutions aux problèmes récurrents de gestion des eaux sur l'avenue d'Isère et la rue de Namur;
- Obtention d'une subvention de 200 000 \$ (programme OASIS) pour adapter nos infrastructures de gestion des eaux;
- Protection à perpétuité du terrain des deux golfs.

Sécurité et services aux citoyens

Votre conseil a pris les initiatives suivantes :

- Vitesse réduite à 20 km/h autour des écoles primaires;
- Installation de dos d'âne, ajout de panneaux d'arrêt et amélioration de la signalisation sur plusieurs rues, à la demande des citoyennes et citoyens;
- Installation de trois stations de vélos BIXI;
- Modification de notre règlement de circulation pour permettre officiellement le jeu libre dans nos rues;
- Maintien d'une clinique médicale de première ligne sur la rue de Woodstock (GAP);
- Prolongation des heures d'ouverture de la bibliothèque municipale;
- Rapatriement des services informatiques au sein de notre Ville (autrefois fournis par Brossard);
- Retour du féérique défilé du père Noël!

Notre ville a manifestement beaucoup progressé, et j'espère sincèrement que vous en êtes heureux.

Il reste évidemment encore beaucoup de choses à faire et de dossiers à avancer. Les élections municipales du 2 novembre seront l'occasion de choisir un nouveau conseil municipal, et j'ai tout à fait confiance que les Lambertoises et Lambertois feront les bons choix, pour la pérennité de notre ville et pour la qualité de vie à laquelle nous tenons. Je vous invite à aller voter en grand nombre!

D'ici là, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme mairesse. Ce fut un plaisir pour moi de vous servir au cours des quatre dernières années.

Pascale Mongrain
Mairesse



Dear fellow citizens,

We have already reached the end of our mandate! Your municipal council was elected in November 2021 and has been working ever since to advance the city in many ways, mostly with the unanimous support of the council members.

It is now time to take stock. I am proud to share with you our achievements over the past four years.

Restoring the city's finances

The city is in a much better financial position than when we arrived in 2021: cash reserves, which were at a critical level, are now at a reasonable level of prudence, and debt has been reduced (from \$100 million to \$93 million), despite significant investments in street repairs. It is true that the very dynamic real estate market in recent years has allowed us to collect significant transfer duties, but the fact remains that our budget management was very tight.

Although we did not vote for them lightly, tax increases from 2022 to 2025 were below or at the level of inflation.

Reinvestments

In terms of reinvestments, here is what has been accomplished:

- Planting of 10,000 trees (with the help of a grant of nearly \$400,000);
- Reconstruction of the Alexandra Park pool and chalet;
- Reconstruction of Logan Park;
- Heating of the Seaway Park pool;
- Reconstruction of the PVM3 soccer field;
- Renovation of the tennis courts and soccer field at Préville Park;
- Construction of a small plaza in Gordon Park;
- Addition of playground equipment and furniture to Union, Lorne, Renaissance, du Havre, and Upper Edison parks;
- Extensive repairs to Putney, Dulwich, Notre-Dame, d'Alsace, and Hickson avenues, Green and du Poitou streets, and Union Boulevard.

Urban planning

In terms of urban planning, the following progress has been made:

- Revision of the Urban Plan and its regulations, including a major modernization of zoning, taking into account a desire to preserve the environment;
- Approval of several real estate redevelopment projects: townhouses on the site of the former Dare factory on Saint-Charles Avenue; rental apartments on the Saint-Denis/Waterman lot; rental apartments at 1101 Victoria Avenue (behind Café Newland); and rental apartments at 525 Notre-Dame Avenue (behind Magasin Taylor);

- Approval (awaited for 25 years) of a real estate replacement project on the site of the former Masonic Temple;
- Addressing and implementing solutions to recurring water management issues on Isère Avenue and Namur Street;
- Obtaining a \$200,000 grant (OASIS program) to adapt our infrastructure in terms of water management;
- Perpetual protection of the land on which the two golf courses are located.

Safety and services for citizens

Your council has taken the following initiatives:

- Speed limit reduced to 20 km/h around elementary schools;
- Installation of speed bumps, addition of stop signs, and improved signage on several streets, at the request of citizens;
- Installation of three BIXI bike stations;
- Amendment of our traffic regulations to officially allow free play on our streets;
- Maintenance of a primary care medical clinic on Woodstock Street;
- Extension of municipal library opening hours;
- Repatriation of IT services to our City (previously provided by Brossard);
- Return of the magical Santa Claus parade!

Our city has clearly made great strides, and I sincerely hope you are happy with the progress.

Of course, there is still much to be done and many issues to be addressed. The municipal elections on November 2 will be an opportunity to elect a new city council, and I am confident that the residents of Saint-Lambert will make the right choices for the sustainability of our city and the quality of life we cherish. I encourage you all to vote in large numbers.

Until then, I thank you for the honor you have given me by electing me as mayor. It has been my pleasure to serve you over the past four years.

Pascale Mongrain
Mayor

Des nouvelles de votre ville

ACHAT LOCAL

L'automne à partager

Quand les feuilles tombent et que l'air devient plus frais, le centre-ville de Saint-Lambert s'anime d'une atmosphère conviviale où il fait bon se retrouver. Entre amis, en famille ou en solo, chaque visite est une occasion de découvrir des saveurs, de dénicher un coup de cœur ou de profiter d'un moment simple, mais précieux.

Les commerçantes et commerçants lambertois se préparent à vous recevoir avec des collections automnales, des douceurs de saison et une attention particulière qui fait toute la différence. Ici, chaque rencontre est humaine, chaque sourire est vrai, chaque achat a un impact positif sur la vie de notre communauté.

Profitez de l'automne pour redécouvrir vos commerces de proximité ainsi que les artisanes et artisans qui les font vivre. Flânez sous les arbres colorés, laissez-vous tenter par une soupe maison ou un chocolat chaud, trouvez un cadeau unique ou une nouvelle pièce déco pour réchauffer votre intérieur.

Le centre-ville de Saint-Lambert, c'est bien plus qu'un lieu de magasinage : c'est un espace de rencontre, de partage et de vie.

Suivez Destination Saint-Lambert sur les réseaux sociaux pour (re)découvrir les visages derrière nos charmants commerces!

NOUVEAU SYSTÈME POUR LES ALERTES D'URGENCE

Inscrivez-vous à l'Espace citoyen!

Le 27 septembre dernier, un avis d'ébullition d'eau préventif a touché l'ensemble de notre territoire. À ce moment, afin d'informer le plus grand nombre de citoyennes et citoyens possible, nous avons utilisé simultanément notre ancien système d'alertes d'urgence ainsi que le nouveau, c'est-à-dire l'*Espace citoyen Saint-Lambert*, en place depuis juillet dernier.

À compter du 31 décembre 2025, seul l'Espace citoyen servira à diffuser les avis d'urgence (avis d'ébullition, alertes météo, confinement, évacuation, etc.). Comme aucun transfert de données ne sera fait, **vous devez absolument vous réinscrire**, cette fois par l'intermédiaire de l'Espace citoyen, pour continuer à recevoir ces avis importants.

L'inscription est simple et rapide : il suffit de créer un compte au citoyen.saint-lambert.ca. Facile d'utilisation et convivial, cette plateforme permet :

- de choisir de recevoir les alertes selon le(s) mode(s) de diffusion de votre choix (courriel, texto ou appel téléphonique);
- d'être informé(e) rapidement de la situation exceptionnelle et des consignes à suivre;
- de recevoir des avis ciblés grâce à la géolocalisation;
- de gérer votre dossier en ligne et de modifier en tout temps vos coordonnées et vos préférences.

Si vous n'avez pas d'adresse courriel ou si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, communiquez avec nous au 450 672-4444.

En plus de ces alertes, la Ville utilise d'autres outils pour informer lors d'une urgence, comme son site Internet, les panneaux à messages variables et sa page Facebook.

PARC DU RHÔNE

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux naturelle

Dès le printemps prochain, le parc du Rhône accueillera une toute nouvelle aire de jeux, pensée pour les familles et en réponse directe aux souhaits exprimés par les citoyennes et citoyens du secteur.

Conçu dans le respect de l'environnement boisé du parc, ce nouvel espace ludique mettra en valeur des structures en bois naturel, parfaitement intégrées à la végétation existante : balançoire, glissade, petit pont, modules à grimper, parcours d'hébertisme reliant les différentes aires de jeux et bien d'autres éléments pour stimuler l'imaginaire et l'activité physique des enfants.

Les travaux, nécessitant un investissement de 200 000 \$, s'échelonneront sur environ un mois, sous réserve des conditions météorologiques.



Réfection du chalet et de la piscine du parc Alexandra

Un été productif!

En avril dernier, la Ville a entrepris l'important chantier de réfection de la piscine et du chalet du parc Alexandra. Au-delà de la modernisation des installations, ce projet majeur permettra de répondre aux attentes des usagers et usagers et d'offrir à la communauté un lieu moderne, accessible et convivial pour toutes et tous.

Bonne nouvelle : le chantier avance bien, les échéanciers sont respectés et tout indique que la population pourra profiter de ces nouvelles infrastructures dès l'été 2026.

Bilan des travaux réalisés

Depuis le début du chantier, plusieurs étapes importantes ont été réalisées.

Du côté du chalet, la structure est maintenant complétée. Les fondations, la charpente d'acier, le toit en bois lamellé-croisé (CLT) ainsi que les dalles sur sol ont été réalisés. Ce travail a permis de donner forme au bâtiment, qui se distingue déjà par la qualité de ses matériaux et par sa conception moderne.

Pour ce qui est des installations aquatiques, le coulage du béton pour le bassin de 25 mètres ainsi que pour la patageoire a été réalisé. Les éléments d'ingénierie liés aux réseaux sanitaires, d'aqueduc et pluviaux ont été complétés. Ces étapes, essentielles mais souvent invisibles, constituent la base même de la durabilité des installations.

À l'heure actuelle, environ 40 % des travaux ont été exécutés, une progression qui correspond parfaitement au calendrier prévu. Ce respect de l'échéancier est le fruit du suivi attentif de la part de la Ville et des gestionnaires du chantier. Chaque étape – qu'il s'agisse de la revue des plans techniques, de la gestion des imprévus ou de la coordination des jalons importants – fait l'objet d'un encadrement serré. La météo estivale particulièrement clémente a également contribué à la réalisation fluide des travaux.



Étapes à venir

Au cours des prochaines semaines, jusqu'à la pause des fêtes, plusieurs travaux viendront transformer davantage le chantier.

Pour le chalet, on procèdera notamment au coffrage, à l'armature et à la coulée des escaliers ainsi qu'aux installations intérieures liées à la plomberie, à la ventilation et à l'électricité. À l'extérieur, les équipes s'attaqueront à la pose des murs-rideaux et de la brique, des éléments architecturaux qui donneront son caractère final au bâtiment.

Du côté de la piscine, les mains courantes et garde-corps seront installés. Si le temps le permet, la peinture du bassin pourrait être amorcée, mais il est plus probable que cette étape soit reportée au printemps 2026. Même scénario pour la patageoire : le coffrage et la coulée de l'entrée plage seront réalisés, mais la peinture attendra probablement le retour du beau temps.

Un projet en voie d'achèvement

Le printemps prochain marquera l'achèvement du projet. Les équipes procèderont alors à l'installation des équipements de la salle mécanique, suivie de leur mise en marche. Une pergola viendra agrémenter les lieux, tandis que le paysage – plantations, gazon, surfaces pavées – viendra donner vie à l'ensemble. La peinture finale des bassins et la mise en service des installations viendront compléter le tout, après quoi la réouverture sera attendue pour l'été 2026.

Par ce projet, la Ville réaffirme son engagement à investir dans des infrastructures de qualité qui améliorent la qualité de vie des citoyennes et citoyens et qui renforcent le dynamisme de ses parcs.

Pour suivre l'évolution complète des travaux, visitez notre site Internet : saint-lambert.ca/refection-piscine-alexandra.





Réfection de l'avenue Hickson et du boulevard de l'Union

Un chantier majeur pour moderniser nos infrastructures

En juin dernier, un important chantier de réfection de l'avenue Hickson et du boulevard de l'Union ainsi que de leurs rues transversales a été entamé. Ce chantier, nécessitant un investissement de 15,8 M\$, se déroulera sur deux ans. Ce projet d'envergure ne se limite pas à repaver les routes : il permet aussi de moderniser en profondeur l'ensemble des infrastructures en remplaçant les conduites d'égout et d'aqueduc.

Des travaux nécessaires

L'avenue Hickson et le boulevard de l'Union, dont l'aménagement remonte à plus d'une centaine d'années, nécessitaient une modernisation majeure. Au fil du temps, les infrastructures avaient vieilli et ne répondaient plus aux besoins actuels des citoyennes et citoyens. *« Les travaux en cours permettront non seulement de séparer les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux, une mesure essentielle pour réduire les risques d'inondation, mais aussi de corriger certains problèmes de configuration routière qui compliquent la circulation »,* explique Mathieu Rochette, chef de la Division plans et conception à la Ville de Saint-Lambert.

Cette réfection constitue donc une étape clé pour assurer la pérennité du réseau et pour améliorer la qualité de vie de la communauté.

Une planification rigoureuse

Des travaux d'une telle ampleur requièrent une planification efficace pour s'assurer que tout se déroule bien. Tout d'abord, ceux-ci doivent être pensés plusieurs mois à l'avance, en tenant compte d'une multitude de facteurs techniques et logistiques.

Par ailleurs, nos équipes accordent une grande importance à la réduction des impacts pour les citoyennes et citoyens, que ce soit en maintenant l'accès aux résidences, en adaptant la circulation ou en informant régulièrement la population des différentes étapes du projet. La complexité du chantier se trouve aussi dans la coordination de plusieurs expertises qui doivent être soigneusement intégrées dans un même calendrier de réalisation.

La maîtrise des imprévus

Le remplacement de conduites souterraines représente un défi technique majeur, notamment en raison de leur profondeur, de la nature du sol et de la présence d'autres réseaux déjà existants. Comme le souligne Nicolas Beaudoin, chef de la Division réalisation des travaux : *« Il y a toujours des surprises, car ce sont de vieilles routes. Il faut donc être très réactif et s'adapter en permanence. »*

Pour surmonter ces enjeux, les équipes utilisent des méthodes modernes et des matériaux durables qui facilitent l'exécution des travaux et qui assurent la sécurité des opérations. *« Il est essentiel d'avoir une vision globale et d'anticiper les besoins futurs lors de chaque intervention »,* ajoute M. Beaudoin.

Les bénéfices à long terme

Une fois les travaux terminés, le réseau routier se trouvera nettement amélioré grâce à des chaussées et trottoirs neufs, garantissant sécurité et fiabilité. Le boulevard de l'Union bénéficiera d'une configuration modernisée, conforme et pratique qui facilitera la circulation et le déplacement des automobilistes.

Selon M. Rochette, les avantages vont bien au-delà de la surface : *« Le remplacement des conduites souterraines permettra d'assurer une meilleure résilience des rues aux fortes pluies. »* Ces nouvelles structures seront conçues pour s'adapter aux changements climatiques, offrant ainsi un avantage environnemental et garantissant leur durabilité.

Ce chantier majeur s'inscrit dans la vision globale de la Ville, qui vise à moderniser progressivement l'ensemble des infrastructures afin d'assurer sécurité, confort et qualité de vie pour l'ensemble de la communauté.



Pour toutes les mises à jour relatives aux travaux de l'avenue Hickson et du boulevard de l'Union, nous vous invitons à consulter notre site web : saint-lambert.ca/refection-union-hickson.

Élections municipales 2025

Le 2 novembre, faites entendre votre voix!

Les prochaines élections générales municipales auront lieu le dimanche 2 novembre, partout à travers le Québec.

Pourquoi voter?

Les élu(e)s municipaux jouent un rôle clé dans le développement et le bon fonctionnement de votre ville. Ils vous représentent et prennent des décisions qui ont des impacts sur la vie quotidienne de votre communauté. À vous de vous prévaloir de votre droit de vote!

En 2021, nous avons eu un taux de participation de seulement 40,85 % lors des élections. Nous vous invitons donc à vous rendre en grand nombre aux urnes.

Participer aux élections, c'est exercer votre droit d'influencer l'avenir de votre communauté et d'y contribuer concrètement.

Droit de vote

Pour voter, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin et remplir les conditions suivantes :

- être une personne physique;
- être inscrit(e) sur la liste électorale;
- avoir la citoyenneté canadienne;
- résider sur le territoire de Saint-Lambert au jour du scrutin et résider au Québec depuis au moins six mois;

OU

- être, depuis au moins 45 jours de la date du scrutin, soit le ou avant le **18 septembre 2025**, le ou la propriétaire d'un immeuble ou l'occupant(e) d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville;
- ne pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
- ne pas avoir été reconnu(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

Liste des candidat(e)s

Vous pouvez consulter la liste des candidates et candidats pour le poste de mairesse/maire et pour le poste de conseiller/conseiller de votre district sur notre site Internet au saint-lambert.ca/candidats.



Révision de la liste électorale

En raison de la grève de Postes Canada, au moment d'écrire ces lignes, les différentes options permettant la distribution des avis d'inscription sont en évaluation.

Pour l'instant, les électrices et électeurs sont invités à vérifier leur inscription sur la liste électorale sur le site Internet du directeur général des élections à electionsquebec.qc.ca. Les personnes moins habiles avec les outils informatiques peuvent également communiquer avec l'équipe électorale au 263 362-4190 afin de vérifier leur inscription.

Si votre nom n'est pas inscrit sur la liste ou si vous constatez une erreur, vous devrez vous rendre à la Commission permanente de révision qui siègera au Centre de loisirs (600, avenue Oak) :

- **lundi 13 octobre**, de 15 h à 20 h;
- **mardi 14 octobre**, de 10 h à 15 h.

Vous devrez présenter deux documents pour valider votre demande :

- un des documents doit mentionner au moins le prénom et le nom ainsi que la date de naissance de la personne dont l'inscription est révisée;
- l'autre document doit indiquer au moins le prénom et le nom ainsi que l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est révisée.

Carte de rappel

Avec l'avis d'inscription, chaque électrice et électeur inscrit sur la liste électorale recevra sa carte de rappel. Cette carte lui indiquera son district électoral, sa section de vote, l'endroit où exercer son droit de vote ainsi que le nom des candidates et candidats de son district.

Nous vous invitons à conserver cette carte de rappel et à la présenter au personnel électoral le jour du scrutin.



Dates importantes

Afin d'exercer votre droit de vote, notez les dates suivantes à votre agenda :

VENDREDI 24 OCTOBRE	Vote au bureau de la présidente d'élection 🕒 12 h à 20 h 📍 Centre de loisirs (600, avenue Oak)
DIMANCHE 26 OCTOBRE	Vote par anticipation 🕒 12 h à 20 h 📍 Centre de loisirs (600, avenue Oak)
MARDI 28 OCTOBRE	Vote itinérant
DIMANCHE 2 NOVEMBRE	Jour du scrutin 🕒 10 h à 20 h

NOUVEAUTÉ!

Vote au bureau de la présidente d'élection

Pour les élections municipales 2025, une journée de vote avant le vote par anticipation s'ajoute au calendrier pour les citoyennes et citoyens ne pouvant pas se prévaloir de leur droit de vote lors des journées du 26 octobre et du 2 novembre 2025.

Vote itinérant

Au plus tard le mardi 14 octobre 2025, une électrice ou un électeur à mobilité réduite ou incapable de se déplacer pour des raisons de santé peut, en faisant une demande auprès de la présidente d'élection, voter à son domicile. Il en va de même pour les électrices et électeurs domiciliés dans toute résidence privée pour aîné(e)s.

Pour plus de renseignements sur le vote itinérant : saint-lambert.ca/electrices-et-electeurs

Communiquez avec nous

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez visiter le saint-lambert.ca/election-municipale ou communiquer avec le bureau de la présidente d'élection au 438 826-5934 ou à election.municipale@saint-lambert.ca.



Bureaux de vote le jour du scrutin

Le jour du scrutin aura lieu le dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h, aux endroits suivants :

N° de district	Bureau de vote
1 et 2	École Préville 📍 139, avenue d'Alsace
3 et 4	ACCESS – Centre de formation pour adultes 📍 163, avenue Cleghorn
5	Centre de loisirs 📍 600, avenue Oak
6	École des Saints-Ange 📍 126, rue Logan
7 et 8	École secondaire internationale de Saint-Lambert 📍 675, rue Green

Pour connaître le district dans lequel est situé votre domicile, rendez-vous au saint-lambert.ca/districts-electoraux.

Identification

Pour voter, vous devrez obligatoirement présenter UNE des pièces d'identité suivantes :

- votre carte d'assurance maladie
- votre permis de conduire
- votre passeport canadien
- votre certificat de statut d'Indien
- votre carte d'identité des Forces canadiennes.

Résultats du scrutin

La compilation des votes se faisant de façon électronique, les résultats du scrutin seront diffusés au fur et à mesure le soir même des élections, le dimanche 2 novembre, à compter de 20 h 30 ou dès qu'ils seront disponibles.

Vous pourrez suivre l'évolution de la situation en direct à l'adresse suivante : saint-lambert.ca/résultats.

Une foule d'activités à ne pas manquer!

Pour le programme complet des activités, les descriptions détaillées et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.



JUSQU'AU 31 OCTOBRE

La nuit des bonbons colorés

- ⌚ Durant les heures d'ouverture
- 📍 Bibliothèque

Les enfants de 3 à 10 ans sont invités à prendre part à un jeu d'énigmes coloré et monstrueusement amusant! Ils courent la chance de gagner un prix en recevant un coupon pour le tirage spécial d'Halloween de la bibliothèque.



JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE

Exposition du Photo-Club ARÉMAC

- ⌚ Jeudis (17 h à 20 h) et samedis (10 h à 13 h)
- 📍 Centre multifonctionnel

Cette exposition présente les œuvres des membres du Photo-Club ARÉMAC, dont la mission est de promouvoir la photographie en noir et blanc en tant que moyen d'expression artistique.

- 1 Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque
- 2 Activité financée par la Caisse Desjardins Charles-LeMoine
- 3 Activité financée par la Librairie Le Fureteur

MERCREDIS 8 OCTOBRE, 5 NOVEMBRE ET 3 DÉCEMBRE

Les rendez-vous numériques express

- ⌚ 13 h à 15 h | 📍 Bibliothèque
- 💡 Inscription requise

L'équipe de la bibliothèque offre des rendez-vous de 20 minutes avec un(e) technicien(ne) en documentation pour vous aider avec votre tablette, votre liseuse et bien plus.

LES MERCREDIS, DU 8 OCTOBRE AU 3 DÉCEMBRE

Réserve ta console de jeux

- ⌚ 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque
- 💡 Inscription requise

Réservez en famille ou entre amis l'Espace Ados pour tester les consoles Nintendo Switch et PS4 de la bibliothèque ainsi qu'une sélection de jeux.

Trousse de briques LEGO

- ⌚ 17 h à 20 h | 📍 Bibliothèque
- 💡 Inscription requise

Réservez une trousse de briques LEGO en famille et aidez votre enfant à développer son imagination et son talent créatif. Des photos des créations seront exposées dans la bibliothèque!

JEUDI 9 OCTOBRE

Conférence : Le droit international face aux mutations des conflits armés

- ⌚ 18 h 30 | 📍 Bibliothèque
- 💡 Inscription requise

Cette conférence examine comment les conflits actuels — de Gaza à l'Ukraine en passant par la République démocratique du Congo — redéfinissent la guerre, mettent à l'épreuve le droit international et interrogent l'avenir du droit humanitaire.



VENDREDI 10 OCTOBRE

Shirley Thérout

- ⌚ 15 h
- 📍 Centre multifonctionnel
- 💡 Billets requis (30 \$)

Accompagnée du pianiste Éric Senécal ainsi que de ses complices à la contrebasse et à la guitare, Shirley Thérout vous entraînera dans ses souvenirs et vous fera découvrir sa voix unique à travers des chansons variées, de la bossa-nova aux crooners.

LES SAMEDIS, DU 11 AU 25 OCTOBRE

Série Memento : ateliers de création

- ⌚ 13 h à 16 h | 📍 Bibliothèque
- 💡 Inscription en ligne

Les personnes âgées sont invitées à découvrir l'art de la poésie et du zine, un type de publication contenant des articles, de la poésie, des écrits, des œuvres d'art, des histoires et des photos sur divers sujets. Les œuvres seront exposées à la bibliothèque par la suite.

**MARDI 14 OCTOBRE, JEUDI 20 NOVEMBRE
ET VENDREDI 21 NOVEMBRE**

Ciné-pédago

🕒 13 h 30 à 16 h | 📍 Bibliothèque

Vos enfants sont invités à profiter de leurs journées pédagogiques à la bibliothèque en visionnant des films spécialement choisis pour eux.

Mardi 14 octobre : *Garfield*

Jeudi 20 novembre : *Winnie l'ourson*

Vendredi 21 novembre : *Paddington*

**JEUDIS 16 OCTOBRE ET 6 NOVEMBRE ET
LUNDI 20 OCTOBRE ET MARDI 11 NOVEMBRE**

Ciné-découverte

📍 Bibliothèque

Installez-vous confortablement et profitez d'un moment cinéma présenté par l'Office national du film.

Jeudi 16 octobre, 19 h : *Fils*

Lundi 20 octobre, 14 h : *Fils*

Jeudi 6 novembre, 19 h : *Seguridad*

Mardi 11 novembre, 14 h : *Seguridad*

**VENDREDIS 17* ET 24 OCTOBRE
ET 14 NOVEMBRE**

Les matinées des retraité(e)s¹

🕒 9 h 30 (*10 h 30) | 📍 Bibliothèque

✦ Inscription requise

Ces matinées sont réservées aux personnes retraitées et aînées. Accédez à la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture et participez à une activité conçue pour vous!



SAMEDI 18 OCTOBRE

Création d'un diorama d'Halloween

🕒 14 h | 📍 Bibliothèque

✦ Inscription en ligne

Les jeunes de 8 à 12 ans sont invités à venir créer un mini-monde imaginaire dans une boîte qu'ils pourront ensuite placer sur une tablette entre leurs livres.



SAMEDI 18 OCTOBRE

La Grande marche de Saint-Lambert

🕒 11 h

📍 Parc Préville
(120, rue du Poitou)

Entre amis ou en famille, venez parcourir une boucle de 5 km dans les rues de Saint-Lambert. Dès 10 h 30, rendez-vous au **parc Préville** (120, rue du Poitou), où de l'animation vous attendra. Le départ aura lieu à 11 h. Inscrivez-vous gratuitement au onmarche.com.



**LUNDIS 20 OCTOBRE,
3 ET 17 NOVEMBRE ET 1^{er} DÉCEMBRE**

Les P'tits lundis

🕒 10 h à 12 h | 📍 Bibliothèque

Futurs ou nouveaux parents, la bibliothèque vous ouvre ses portes pour un moment privilégié d'échange. Une consultante en lactation est présente pour répondre à vos interrogations.

20 octobre : Rencontre libre

3 novembre : L'instant musical

17 novembre : Rencontre libre

1^{er} décembre : Atelier sur la modélisation parentale

MERCREDI 22 OCTOBRE

Conférence : Lire le théâtre

🕒 19 h | 📍 Bibliothèque

✦ Inscription requise

Cette conférence propose de découvrir la richesse du théâtre québécois à lire, avec ses dialogues vifs, ses personnages hauts en couleur et ses genres variés, de la comédie à la science-fiction. Vous y apprendrez aussi comment repérer et choisir des pièces qui sauront renouveler vos expériences de lecture.



**JEUDIS 23 OCTOBRE
ET 13 ET 27 NOVEMBRE**

Jeuxdi

🕒 18 h 30 à 20 h 30 | 📍 Bibliothèque

✦ Inscription requise

Venez vous amuser et tester vos stratégies! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres adeptes.

SAMEDI 25 OCTOBRE

Le bal des citrouilles

🕒 11 h à 15 h | 📍 Parc du Village

Le parc du Village se transformera grâce à des personnages intrigants et à son labyrinthe animé. Concours de costumes, animation, contes, jeux gonflables, maquillage et bien plus!



DIMANCHES 26 OCTOBRE ET 30 NOVEMBRE

Bouquins et bambins^{1,2}

🕒 10 h 15 à 11 h | 📍 Bibliothèque

Grâce à des animations, à de folles comptines et à de douces chansons, les enfants de 0 à 3 ans découvriront le plaisir des livres avec l'animatrice Martine Moreau de P'tits cœurs contes.

DIMANCHES 26 OCTOBRE ET 30 NOVEMBRE

Heure du conte^{1,2}

🕒 11 h à 12 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à cette heure du conte animée par Martine Moreau de P'tits cœurs contes.

MERCREDI 29 OCTOBRE

Ciné-famille : La maison monstre

🕒 18 h | 📍 Bibliothèque

Installez-vous confortablement et profitez d'un moment cinéma en famille avec cette projection de film.

JEUDIS 30 OCTOBRE ET 20 NOVEMBRE

Heure du conte en pyjama^{1,2}

🕒 18 h 30 à 19 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à venir en pyjama pour cette heure du conte animée par Martine Moreau de P'tits cœurs contes.

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE

Je lis avec Pitou¹

🕒 14 h à 15 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Lors de cette séance de zoo-lecture par Margaux Willame de Pattes & Crayons, les enfants de 6 à 12 ans auront la chance de développer leurs habiletés reliées à la lecture en compagnie d'un ami poilu.



DU 6 NOVEMBRE AU 10 JANVIER

Exposition de Dominique Payette

🕒 Jeudis (17 h à 20 h) et samedis (10 h à 13 h)

📍 Centre multifonctionnel

L'exposition *Présence* de Dominique Payette dévoile un univers sensible, où les couches successives de peinture laissent apparaître, par transparence, des émotions profondes. Chaque œuvre invite à une écoute intérieure, à une rencontre silencieuse avec l'émotion.



VENDREDI 7 NOVEMBRE

Soirée Néon

🕒 18 h 30 à 21 h

📍 Bibliothèque
(groupe des 5^e et 6^e année)
et Centre multifonctionnel
(groupe des 1^{re} et 2^e secondaire)

🔑 Inscription requise

La soirée spéciale pour les jeunes est de retour! Au programme: *laser tag*, minigolf, arcades, ateliers de doublage, grignotines et bien plus! Des activités pour tous les goûts et une occasion parfaite pour s'amuser.



DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Cérémonie du jour du Souvenir

🕒 10 h 50 à midi | 📍 Parc Mercille

Afin de rendre hommage aux vétérane(s), nous vous invitons à participer à la traditionnelle cérémonie du jour du Souvenir. Joignez-vous aux Anciens Combattants de Saint-Lambert et venez vous recueillir à la mémoire de nos citoyen(ne)s ayant sacrifié leur vie au champ d'honneur.



VENDREDI 14 NOVEMBRE

Passion Céline

🕒 20 h | 📍 Centre multifonctionnel

🔑 Billets requis (25 \$)

Dès les premières notes, vous aurez le souffle coupé par l'incroyable ressemblance vocale! Entourée de musiciennes et musiciens exceptionnels, Catherine Pearson ravira les fans de Céline Dion en leur offrant un spectacle époustouflant.



SAMEDI 15 NOVEMBRE

Brico-Guitare

🕒 10 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Les enfants de 7 à 12 ans sont invités à venir fabriquer leur propre guitare. Ils découvriront le processus de création de l'instrument, apprendront à jouer un accord, à composer une mélodie et à rythmer la musique avec cet instrument populaire.



MERCREDI 19 NOVEMBRE

Préludes à l'opéra : *Jenůfa*³

🕒 19 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise
5 \$ (payables sur place)

Animée par Richard Turp, cette conférence accompagnée d'extraits sonores et visuels portera sur la production de l'Opéra de Montréal *Jenůfa*.

Bon à savoir!



Feuilles mortes : quoi en faire?

La façon la plus écologique de s'en départir : le feuillicyclage. Cette technique consiste à tondre les feuilles mortes et à les laisser au sol afin qu'elles le fertilisent. Vous pouvez également en répartir dans vos plates-bandes ou votre jardin. Finalement, vous pouvez vous en départir lors des collectes de résidus végétaux. Pour connaître les dates, visitez le saint-lambert.ca/residus-vegetaux.

À NOTER :

- Les sacs en plastique sont interdits dans la collecte de résidus végétaux. Privilégiez les sacs en papier biodégradables, une poubelle ou un bac (noir, gris ou vert).
- Il est strictement interdit de brûler des feuilles et des branches sur votre terrain ou de faire tout autre feu à ciel ouvert.
- Les souffleurs à feuilles au gaz sont strictement interdits sur le territoire.

Infolettre

Soyez au fait de toutes les nouvelles concernant notre ville en vous abonnant à l'infolettre municipale, transmise chaque semaine directement dans votre boîte de courriels. Vous y découvrirez les actualités de l'administration municipale ainsi que les activités à venir. N'hésitez pas, abonnez-vous ici : saint-lambert.ca/infolettre.

Licence pour animaux

Saviez-vous qu'en tant que propriétaire de chat ou de chien, vous devez détenir une licence municipale et que votre animal doit la porter en tout temps? Cette licence est particulièrement utile lorsque votre compagnon de vie poilu s'aventure un peu trop loin de la maison. Elle permet en effet d'identifier son propriétaire et de communiquer avec lui aisément en peu de temps. Les licences pour animaux sont disponibles auprès de la **SPCA Roussillon**.

La détention d'une licence pour animaux permet également aux personnes résidentes de Saint-Lambert de se procurer gratuitement une carte d'accès aux parcs canins. Ces cartes sont disponibles au **Centre de loisirs** (600, avenue Oak) sur présentation d'une licence valide.

Pour tous les détails, visitez le saint-lambert.ca/animaux-domestiques.



INTERDICTION D'ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

À l'approche du temps plus froid, nous vous rappelons que les abris d'auto temporaires sont interdits dans notre ville. Il en va de même pour toute autre structure recouverte d'une toile ou faite d'autres matériaux servant à se protéger des intempéries hivernales, comme des abris pour fumeurs.

Matières interdites dans le bac brun

Saviez-vous que les sacs de plastique vendus en magasin, même s'ils portent la mention « compostables » ou « biodégradables », ne sont pas acceptés dans le bac brun? En effet, le processus de biométhanisation ne permet pas de traiter ce type de sac. Il est obligatoire d'utiliser des sacs en papier ou d'emballer les résidus dans du papier journal.

Il en va de même pour les branches et les feuilles mortes, qui ne contiennent pas de chlorophylle (pigment responsable de la coloration verte) et qui ne permettent donc pas d'alimenter la biométhanisation.



REQUÊTES EN LIGNE

Signalez un problème en quelques clics

Un nid-de-poule? Un feu de circulation défectueux? Un graffiti? Peu importe votre question ou votre préoccupation, la meilleure façon de nous en informer, c'est en formulant une requête en ligne au saint-lambert.ca/requetes.

Une fois dans le système, vous n'avez qu'à sélectionner la nature de votre demande et à suivre les étapes à l'écran en fournissant les informations requises, au fur et à mesure.

Votre requête sera alors automatiquement inscrite dans notre système, qui génèrera un numéro de suivi pour référence ultérieure. Elle sera rapidement consultée et prise en charge par l'équipe responsable.

Le délai normal de traitement pour une demande non urgente est de 10 jours ouvrables. Le 911 demeure en tout temps le numéro à composer si votre santé ou votre sécurité sont menacées.

En effectuant une requête par le biais du système en place, vous nous permettez d'obtenir un portrait global réaliste des différents problèmes, d'identifier ceux qui sont récurrents pour proposer des solutions, d'établir nos priorités et d'allouer les ressources en conséquence.



COMPTES DE TAXES

Nouveauté : consultez-le en ligne en toute simplicité

Saviez-vous que vous pouviez désormais accéder à votre compte de taxes en ligne grâce à une nouvelle plateforme?

En quelques clics, la plateforme *Voilà* vous permet de consulter votre compte de l'année en cours ainsi que ceux des années précédentes. Vous pouvez également suivre en temps réel le solde de votre compte et configurer des rappels sous forme d'avis afin de vous assurer de ne manquer aucune échéance.

POUR S'INSCRIRE

Rendez-vous au saint-lambert.appvoila.com. Ayez en main votre dernier compte de taxes annuel (distribué en janvier). Vous aurez besoin du numéro de facture ainsi que du montant du premier versement.

Pour recevoir votre compte de taxes 2026 en version électronique, vous devez avoir fait votre inscription **avant le lundi 15 décembre 2025**.



OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Êtes-vous inscrit(e) aux avis?

La neige fera bientôt son apparition. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire sans tarder aux avis de déneigement.

Nous vous rappelons que, du 1^{er} décembre au 31 mars, le stationnement de nuit dans les rues est interdit entre minuit et 5 h 30 lorsqu'un avis de déneigement est en vigueur (ou lorsque la signalisation sur place l'interdit).

ATTENTION

Nouveauté cet hiver

À compter de cet hiver, les avis de déneigement seront transmis exclusivement par l'intermédiaire du nouveau portail *Espace citoyen Saint-Lambert*. Même si vous receviez déjà les avis par le passé, il est important de vous réinscrire au citoyen.saint-lambert.ca. **Aucun transfert de vos coordonnées de l'ancien système ne sera effectué.**

En vous inscrivant, vous recevrez les avis par texto ou par courriel, selon votre préférence. En téléchargeant l'application mobile *Espace citoyen Saint-Lambert* sur Google Play ou Apple Store, vous pouvez également recevoir ces avis par notification.

**PAS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE?**

D'autres moyens sont disponibles pour vous tenir informé(e). Consultez-les au saint-lambert.ca/deneigement.

Marie-Ève Ferland, cheffe de la Division de l'environnement, et Toan-Anh La, chargé de projets à la Division du génie



S'adapter aux changements climatiques : un plan pour protéger notre ville

Au cours des dernières années, les épisodes de pluie intense et de grandes chaleurs se font de plus en plus fréquents et causent des dommages aux aménagements urbains et aux propriétés des Lambertoises et Lambertois. Consciente de cette réalité, la Ville de Saint-Lambert a décidé d'agir pour mieux protéger la population et ses infrastructures.

Pour ce faire, nous avons mandaté une firme spécialisée afin d'élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques et de proposer des installations vertes adaptées à notre territoire. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur ce plan et à découvrir les bénéfices qui en découleront.

Un projet concret pour préparer l'avenir

Grâce au programme OASIS du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), nous bénéficions d'une subvention couvrant 80 % des coûts de ce projet représentant un investissement de 250 000 \$. Ce programme aide les municipalités à se protéger contre les effets des changements climatiques en milieu urbain, en particulier les vagues de chaleur et les pluies torrentielles, deux phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents. Ces événements peuvent constituer un risque pour la santé publique et être amplifiés par l'aménagement de milieux urbains. Par exemple, les stationnements en asphalte favorisent la création d'îlots de chaleur en été et empêchent l'infiltration de l'eau de pluie, provoquant débordements, inondations et dommages aux infrastructures.

Le programme OASIS soutient donc la mise en place ou l'amélioration d'infrastructures vertes, comme des parcs éponges, des arbres et des bassins de rétention, pour aider à contrer ces impacts. À Saint-Lambert, nous avons déjà emboîté le pas au cours des dernières années en plantant de nombreux arbres pour rendre le territoire plus vert et résilient.

Comme le souligne Toan-Anh La, chargé de projets à la Division du génie à la Ville de Saint-Lambert, le projet actuel s'inscrit dans le premier volet du programme, qui finance des études pour comprendre les risques et identifier des solutions adaptées. « Une fois ce plan élaboré, nous pourrions ensuite présenter une nouvelle demande de subvention (volet 2) pour financer la mise en œuvre concrète des solutions proposées », précise-t-il.

Les avantages pour la collectivité

Cette démarche représente bien plus qu'un simple projet d'étude : elle constitue un investissement pour le bien-être collectif et pour la qualité de vie.

« Avec les canicules qui se font de plus en plus présentes durant l'été, ce plan permettra d'offrir plus d'îlots de fraîcheur aux citoyennes et citoyens. Les pistes proposées nous permettront également d'être mieux préparés aux précipitations de toutes sortes et ainsi de réduire les risques d'inondation », explique **Marie-Ève Ferland**, cheffe de la Division de l'environnement pour la Ville de Saint-Lambert.

En favorisant un environnement plus vert, ce plan contribuera à bâtir une ville plus sûre, agréable et adaptée aux défis climatiques de demain.

Nous avons besoin de vous!

Dans le cadre de ce projet, il est essentiel pour nous de placer la communauté au cœur de la démarche. Vos idées et préoccupations nous aideront à façonner le plan d'adaptation afin qu'il réponde à votre réalité. Comme le souligne Mme Ferland : « À ce stade, nous ne parlons plus de lutte aux changements climatiques, mais plutôt d'adaptation. Un virage est nécessaire afin que les conséquences soient moins grandes pour chacun et chacun d'entre nous, d'où l'importance de se serrer les coudes collectivement. »

C'est dans cet esprit qu'une consultation publique sera organisée à l'automne : ce moment sera l'occasion de partager vos besoins, vos suggestions et vos attentes face aux défis climatiques qui nous touchent toutes et tous.

Pour en apprendre plus sur le programme OASIS, consultez le [site web](#) du MELCCFP.



LE DIMANCHE 2 NOVEMBRE, EXERCEZ VOTRE DROIT DE VOTE!

Voter, c'est exercer votre droit d'influence et contribuer concrètement à l'avenir de votre communauté.

Chaque vote compte. Le vôtre aussi!

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
2025
Saint-Lambert

Détails :

saint-lambert.ca/election-municipale

Le Bal des citrouilles

🕒 25 octobre, 11h à 15h 📍 Parc du Village

Labyrinthe animé, concours de costumes, animation, contes, jeux gonflables, maquillage et bien plus!

Tous les détails : saint-lambert.ca/halloween

